

# DU HAUT DE LA TOUR

MAI 2016  
N°88



## BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES





## SOMMAIRE

<b>Le Mot de Monsieur Le Maire</b>	Page	1
<b>Le Conseil Municipal</b>	Page	2 à 7
Le Conseil Municipal de janvier à avril 2016	Page	2 à 5
Commission Culture, Tourisme et Patrimoine	Page	6
Municipalité, Environnement, Espace Vert	Page	7
<b>Un peu d'histoire</b>	Page	8 à 14
Un Saint-Martinois de cœur : Enrico Campagnola Sculpteur et Peintre	Page	8 à 9
La Grande Fontaine	Page	10 à 13
Notre langue française	Page	14
<b>Commerçants, Artisans ...</b>	Page	15
<b>Info</b>	Page	16 à 18
Visite du Musée et de l'Eglise	Page	16
Vide greniers	Page	16
Soirée D.L.V.A	Page	16
Bibliothèque	Page	16
Recrutement saisonnier	Page	16
Incendies de forêt et obligation légale de débroussaillage	Page	17 à 18
<b>La Vie du Village</b>	Page	19 à 27
Joie et Création	Page	19
Comité des Fêtes	Page	20
C.O. St Martin Football	Page	21 à 22
Ateliers Chanson et Guitare	Page	23
Foyer Rural	Page	24 à 25
Les Aînés du Colostre	Page	26
<b>Un petit coin de poésie</b>	Page	27
<b>Etat Civil</b>	Page	27



## Le Mot de Monsieur Le Maire

Saint Martinoises, Saint Martinois,

Une réunion publique s'est tenue le 20 Mai dernier pour le lancement officiel de notre nouveau site internet. Nombreux d'entre vous y ont participé et je vous en remercie.

Ce site est un outil qui va nous permettre de diffuser un maximum d'informations pour nos administrés mais également pour nos associations, artisans, commerçants, entrepreneurs ainsi que pour les touristes qui souhaitent découvrir notre beau village. Comme je l'ai précisé lors de cette réunion publique, le site a besoin d'être alimenté continuellement et nous comptons sur vous pour être force de propositions afin de le faire évoluer « au fil de l'eau ». Sabrina se tient à votre disposition pour tous renseignements à ce sujet.

Vous pouvez le consulter en tapant [www.saint-martin-de-bromes.fr](http://www.saint-martin-de-bromes.fr) sur votre moteur de recherche. Le référencement du site doit monter en charge progressivement afin que vous puissiez le trouver rapidement.

Ceci étant, notre bulletin municipal sera dorénavant accessible en ligne sur le site et nous ne le distribuerons plus au domicile des administrés. Quelques exemplaires « papiers » seront toujours disponibles en mairie ainsi que dans les différents commerces.

Comme à son habitude, ce bulletin vous informe, entre autres, du travail de votre municipalité ainsi que de l'avancée des projets en cours.

Un nouveau parking devra être prochainement édifié en face de la mairie en lieu et place de notre ancienne aire de jeux.

Un « city stade » ainsi qu'une nouvelle aire de jeux devraient voir le jour en Octobre pour le bonheur de nos petits ainsi que de nos plus grands.

Un nouveau tracé du GR4 sera inauguré début Juin. Saint-Martin-de-Brômes possédera deux itinéraires sur ce célèbre GR, complétés par les trois nouveaux parcours pédestres créés par la commune.

Soyez assurés de l'engagement du conseil municipal à œuvrer dans l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Votre Maire  
Jean-Christophe PETRIGNY



## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Avertissement :** La commission chargée de la communication vous présente, sans propagande aucune, la vie et le fonctionnement du Conseil Municipal, ses principales décisions/délibérations, les principaux projets d'investissements envisagés, engagés ou réalisés, avec la seule préoccupation de mieux informer et expliquer le travail de la Municipalité (Maire et Adjointes), et celui de l'ensemble du Conseil Municipal.

### **CHRONIQUE MUNICIPALE de Janvier à Mai 2016**

#### **LA VIE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Une démission est intervenue le 1<sup>er</sup> mars 2016. En effet Daniel Fierobe, nommé par Jacques Toubon, Délégué du Défenseur des Droits des Alpes de Haute-Provence, à Manosque, a renoncé à son mandat de conseiller municipal de Saint-Martin-de-Brômes, la fonction de délégué étant incompatible avec celle d'un mandat d'élu dans le même département en application du code de déontologie en vigueur au sein des Défenseurs des Droits.

Le Conseil s'est réuni trois fois, les 26 février, 22 mars et 15 avril 2016. Le plus important a été, bien sûr, celle consacrée au vote du Budget de l'année 2016 le 22 mars dernier.

Lors de ces réunions, le Maire ou les Adjointes ont communiqué au Conseil des informations pouvant intéresser directement ou indirectement les élus et les habitants du village :

- **Transports en commun** : un rappel : une ligne de bus « estivale » est créée entre Manosque-Gréoux-Esparron-Quinson. Elle circulera de mai à septembre. Prix : 1 euro quelle que soit la destination. Elle vise bien sûr à favoriser l'accès au lac et aux basses gorges du Verdon.

**Arrêt de bus à l'ESPAÏ** : il a donc été supprimé par la DLVA – si la commune veut le rétablir, ce sera totalement à sa charge.

- **Vie culturelle** :

Les journées du patrimoine prévues les 20/21 septembre donneront lieu à une visite commentée de la Tour et de l'Eglise.

Ouverture du Musée : elle est fixée par la DLVA – pour des raisons d'économie, la plage d'ouverture s'étendra du 13 juin au 17 septembre, au lieu de début mai à fin septembre.

- **Vie économique** : la DLVA a mis en place un Conseil de Développement d'Agglomération rassemblant des représentants de toutes les « forces vives » du territoire de l'Agglo, c'est-à-dire des activités économiques, sociales et culturelles. C'est une assemblée consultative qui donnera des avis au Conseil Communautaire concernant la définition, la mise en place et le suivi des politiques publiques sur le territoire. Il y aura au moins une personne par commune.

- **Eclairage Public (EP)** : pour faire des économies d'énergie, des nouveaux équipements d'éclairage appelés **gradataurs** ont été installés chemin de La Combe et place de la Libération et visent à diminuer l'intensité de l'éclairage entre 1h et 5h du matin.

## **LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS**

### ***Le vote des taux des impôts locaux***

**Taxe d'habitation :** *elle est augmentée d'1 point et portée de 10,53 à 11,53*

**Taxe foncière sur le bâti :** *pas de changement, elle reste à 19,10*

**Taxe foncière sur le non bâti :** *pas de changement, elle reste à 87,86*

### ***Le vote du Budget Général pour 2016 - séance du 22 mars -***

**Il a été approuvé par 11 voix et 1 abstention - 1 conseiller absent -**

**Montant total des dépenses : 839 427,74**

**Fonctionnement : 567 364,05 Investissements : 272 063,69**

### ***Les décisions d'attribution des subventions aux associations pour 2016 - séance du 26 février -***

**Comité des fêtes** 2 000 (1)

**Boule St Martinoise** 1 000 (1)

**Parents d'élèves** 600 (1)

*(1) Subvention versée en une seule fois en 2016, la subvention de 2015 n'ayant pu être versée pour des raisons administratives.*

**COSM** 2 000

**Foyer Rural** 900

**Grosse Boule** 500

**Aînés du Colostre** 500

**Poètes Hautes Terres** 200

**ADMR** 200

**Guitare et chansons** 75

**Trottin'Verdon** 75

**Radio Verdon** 50

**Restos du coeur** 50

**Fondation patrimoine** 50

### ***Les décisions relatives au fonctionnement des services municipaux***

#### **- Occupation de la salle polyvalente :**

*La caution est fixée respectivement à 1 000 euro pour le matériel et 250 euro pour le ménage.*

**- Reconduction de l'adhésion de la commune au groupement intercommunal pour faire des commandes groupées pour la réalisation de travaux dans la limite de 10 000 euro de travaux/an .**

**- Convention de mutualisation des moyens de voirie avec Allemagne et Esparon pour l'entretien, la sécurité routière...**

## ***Les décisions relatives à l'application du Programme Municipal***

- **City-stade ou terrain multisports** : l'acte préalable à cette réalisation, l'acquisition du terrain à l'association de la Grosse Boule, est désormais signé. Les demandes de subvention à l'Etat, au Conseil Régional, au Conseil Départemental ont été approuvées en séance du 10 décembre. Les devis ont été reçus et réétudiés. La réalisation est prévue aux alentours de septembre prochain.

**Le montant des travaux s'élève à 102 164 euro dont 38 000 d'autofinancement par la commune.**

- **Parking devant la mairie** : la commission travaux a approuvé le projet qui lui a été présenté par la DLVA le 18 novembre et la demande de subvention pour le réaliser a été approuvée par le Conseil le 10 décembre 2015.

- **Site Internet** : suite à la visite de notre sénateur, Jean-Yves Roux, le maire a proposé au Conseil de solliciter auprès de lui le financement du projet sur son enveloppe parlementaire, demande de subvention qui a été approuvée. La réalisation du site par l'entreprise Galets Bleus, de Manosque, est maintenant terminée .

**Le site Internet a été présenté en réunion publique le 20 mai à 18 h**

## ***LE PROGRAMME MUNICIPAL : le point sur les investissements réalisés, engagés et projetés***

*Avertissement : le programme municipal dont il est ici question concerne les principaux investissements que l'équipe municipale s'est engagée à réaliser durant son mandat :*

- réalisés = achevés,
- engagés = les délibérations ont été prises et les travaux ont commencé,
- projetés = point sur la préparation

### ***Les investissements réalisés :***

#### **La restructuration du cimetière :**

*Les travaux sont désormais terminés : les caveaux sont en place, le revêtement de l'ossuaire est effectué et l'aménagement du jardin du souvenir est achevé avec l'installation des niches, du columbarium et du petit banc.*

#### **La restauration des vitraux de notre église**

*Fin avril 2015, la restauration du vitrail l'oculus (à droite de l'entrée, en haut) et de celui de Saint Agricole dans la chapelle de Saint Martin (au fond de l'église, à gauche) s'est achevée, celle des vitraux de l'autel de la Vierge s'est terminée en juin dernier. Le vernissage a eu lieu lors de la journée du patrimoine le 21 juin 2015 à 11h sur les aires de la tour en présence d'une cinquantaine de personnes.*

**Le chemin des « Planettes », dont la dénomination maintenue est « chemin de la Combe » : le revêtement en enrobé et l'éclairage public sont réalisés**

#### **La restauration de deux toiles de Gibelin, de notre église, près de l'autel de la Vierge**

*Elle est désormais terminée, il reste à les reposer à l'église. Nous sommes en attente du feu vert de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui doit se prononcer sur le mode de réinstallation de ces deux toiles.*

## ***Les Investissements engagés***

**Le City Stade ou terrain multisports (pour mémoire) – voir plus haut –**

### **Le Parking devant la mairie à la place de l'aire de jeux :**

*La Commission Travaux a rencontré les techniciens de la DLVA qui lui ont présenté un projet de création de 22 places de parking intégrant le parking existant devant la mairie. La commission a retenu le projet avec enrobé pour un montant de 24 750 euro HT. Les demandes de subvention au Conseil Départemental (Fond D'Appui aux Communes ou FODAC et fond « amendes de police ») ont été approuvées en Conseil le 10 décembre. L'entrée et la sortie du parking se fera à droite de l'arrêt de bus. L'arbre du bicentenaire de la Révolution a été déplacé.*

### **La halle multi-activités :**

*La commission travaux a rencontré le 19 octobre 2015 le représentant de l'entreprise Céze Orb Energie de Bagnols-s-Cèze venu présenter un projet de hangar ouvert. Rappelons en effet que pour répondre à un besoin exprimé par les joueurs de boules, l'équipe municipale s'est engagée à réaliser un abri près du stade.*

*Le projet présenté vise en fait à construire une halle couverte, mais ouverte, destinée au jeu de boules, mais aussi à d'autres activités. Elle sera édifiée au-delà des vestiaires et du stade sur la partie de terrain en face du monument du souvenir. Elle aura une surface de 700 m<sup>2</sup>. Sa couverture sera en panneaux solaires. L'entreprise prend en charge la construction de la charpente métallique, de la couverture et de la centrale électrique ; la commune : l'aplanissement du terrain et le terrassement ainsi que les plots en béton destinés à recevoir les montants de la charpente. Dans le cadre d'une « convention d'occupation » d'une durée de 20 ans avec la commune, l'entreprise assure l'entretien du bâtiment et de la centrale électrique. Elle vend l'électricité produite à EDF.*

*Coûts prévisionnels :*

- Commune : 10 000 euro (terrassements et plots)*
- Entreprise : hangar 60 000 euro - centrale électrique 100 000 euro*

*L'équipe municipale a donné son feu vert au projet et autorisé le maire à passer les actes juridiques nécessaires à la réalisation du projet.*

**Pour la commission chargée de la communication**  
***Daniel Fierobe***

## Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

### L'année 2016, signe la finalisation des dossiers en cours

Les travaux de restauration des 2 toiles de Gibelin à l'église sont achevés. La pose, selon les contraintes techniques et prescriptions de la Direction Régionale des Affaires culturelles, sera décidée courant juin. Comme vous pouvez le lire dans ce numéro et dans les panneaux du village, la restauratrice des vitraux (à notre demande) a animé une causerie autour de son métier et des restaurations réalisées à l'église.

Vous étiez une cinquantaine pour ce moment d'échange culturel sur notre village **samedi 28 mai à 17h30** salle polyvalente.

### Communiquer pour être connu et reconnu.

Deux dépliants de Saint-Martin-de-Brômes sont actuellement diffusés depuis mars dans les offices de tourisme et structures d'accueil du département. Gageons que cette valorisation du village et de son patrimoine s'accompagnera d'une augmentation de la fréquentation dans les rues et au musée. Un grand merci aux enfants de l'école qui ont su mettre en avant le patrimoine Saint-Martinois au travers d'un dépliant intitulé : « les 9 trésors du village » et de leur maîtresse et directrice Brigitte Valeille-Roussel. Vous pouvez vous procurer ces dépliants en mairie.



Le site internet est enfin fini et est en ligne. Cela se fête !!! Pour cela nous nous sommes retrouvés plus d'une soixantaine pour son lancement le **vendredi 20 mai à 18h**. Vous y trouverez de nombreux renseignements sur le village, des infos pratiques et des démarches administratives. Des espaces ont aussi été dédiés à nos entreprises et associations. Tout cela va vivre et sera revu et augmenté afin d'évoluer au fil du temps.

### Dans et autour du village

Les itinéraires de petites randonnées autour du village ont été débroussaillés par l'entreprise Bourjac élagage, en mars. L'installation de la signalétique est prévue au mois de juin au mieux fin mai.

Rappelons que cette opération est subventionnée par le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence qui a financé les panneaux et nous a soutenus logistiquement. Le nouveau GR4 sera lui aussi finalisé très prochainement. Reste en attente une signature ! Nous pouvons être fiers d'être une commune à avoir deux tracés de GR, puisque l'ancien tracé continuera aussi à exister.

Derrière toutes ces subventions dont nous avons bénéficié et ces projets aboutis, il y a des fonctionnaires, des entreprises, des élus, des partenaires, sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Toute l'équipe de la commission culture souhaite ici qu'ils soient très sincèrement remerciés.

*Merci à Julie Tugas (Direction Régionale des Affaires Culturelles), à Silvia Petrescu Ruffat et à Bernadette Ollivier : les restaurations de l'église.*

*Merci à Mathieu Vincent (Conseil Départemental 04), à Gaylor Bourjac (Bourjac élagage) : les sentiers randonnées.*

*Merci à Antoine Livoti et son équipe de Galets Bleus, à nos petits Saint-Martinois et leur maîtresse : les dépliants et le site internet.*

### Questions d'avenir ?

De nouveaux projets naissent aussi. Nous sommes en échanges avec l'association Espaces Enrico Campagnola qui gère les œuvres de cet artiste amoureux de Saint-Martin-de-Brômes. Nous avons aussi budgété l'achat d'étagères afin de réorganiser et de ranger dans une salle spécifiquement dédiée aux archives communales (soutien des Archives Départementales des AHP).

Le projet « Colostre » conduit avec le Parc Naturel Régional du Verdon est bien en marche .....



## Municipalité, Environnement, Espace Vert



Bonjour à vous tous, voilà enfin le printemps qui a l'air de s'installer pour de bon. Nous allons tous pouvoir de nouveau vivre un peu plus à l'extérieur et profiter du soleil et de notre environnement.

Courant mars, la commission d'environnement s'est réunie et nous avons mis à plat les projets annoncés en janvier, une grande partie d'entre eux ont été menés à terme.

Les platanes sur la place de la Libération ont été taillés par l'entreprise habituelle.

L'aménagement à l'abord du cimetière, où 3 cyprès de Florence ont été plantés, est terminé, et l'espace autour des containers à la sortie du village route d'Allemagne, également. Afin de réduire les dépenses, ces aménagements ont été faits par la commission d'environnement, avec l'aide des employés municipaux. En effet en louant une pelle, en cherchant nous-même arbres et arbustes, et en travaillant tous ensemble nous avons fait de sérieuses économies.

7 des micocouliers conservés et entretenus en serre ont été replantés entre le Colostre et la route départementale.

En prévision des travaux du futur parking devant la mairie, nous avons déplacé le mûrier *Platanifolia* de l'aire de jeux afin de le replanter dans le pré sous le pont.

Dans les mois à venir, une entreprise viendra afin de préparer le terrain pour la nouvelle aire de jeux et le city stade.

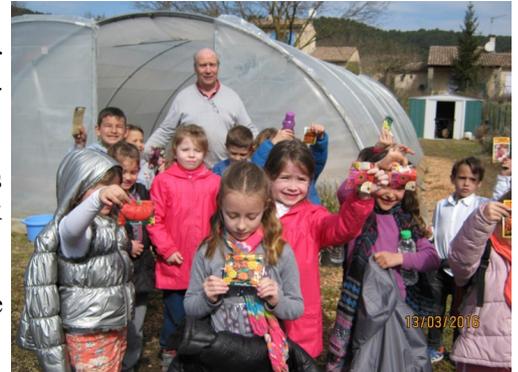
Ces dernières semaines, comme cela avait été programmé un gros travail sur le canal de la Palud a été entrepris, grâce à l'investissement de plusieurs bénévoles et aussi avec l'aide de Sébastien Robert qui était le seul, apte à conduire l'engin indispensable, que la mairie a loué un week-end à une entreprise. Une grande partie de sources qui se perdaient sur la route et la dégradaient, et qui inondaient certains champs, ont été redirigées dans le canal. Le canal a été entièrement nettoyé et débarrassé des grosses pierres de ponts qui s'étaient effondrés. Grâce à ce travail important la route de la Palud sera moins inondée et plus praticable, et les paysans et jardiniers qui cultivent sur la Palud auront plus d'eau. Il est bon d'entretenir ce canal qui fait partie de notre patrimoine. Désormais un suivi régulier se fera afin de préserver l'état et les accès de ce canal d'irrigation qui fait partie du domaine public.

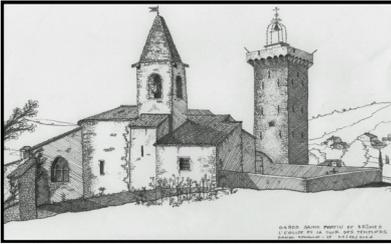
Courant Mars, en association avec la municipalité et l'école, la commission d'environnement a organisé une visite des serres pour nos petits écoliers. Ces visites ont été organisées en fonction des cycles scolaires. Nos chérubins ravis, accompagnés de leur institutrice, sont venus par 3 fois à la serre municipale. Les enfants ont participé à la semence de diverses graines et la visite s'est terminée par une plantation dans la cour de l'école. Par cette intervention, nous avons essayé de montrer l'importance de la préservation de l'environnement, et surtout des espaces verts.

Les jours prochains, les plantations de fleurs dans le village vont être renouvelées, et vous pourrez profiter de la floraison d'été.

La commission environnement.

Norbert Jourdain





## UN PEU D'HISTOIRE

### Un Saint-Martinois de cœur : Enrico Campagnola - Sculpteur et peintre

Certains l'ont connu, d'autres s'en souviennent, son nom est associé au village ; quelques lignes pour ce grand artiste, amoureux de Saint-Martin, à connaître ou redécouvrir. Plongée au cœur d'un univers coloré et chaleureux.

C'est afin de renouer avec ses racines méditerranéennes, qu'Enrico Campagnola, en 1968, achète un terrain à Saint-Martin-de-Brômes. Son projet est d'y construire un atelier de sculpture, mais séduit par une ruine au pied de la tour, il décide d'y aménager sa maison. L'achat du poulailler du voisin lui permettra de créer son atelier. En juillet 1972, il l'inaugure avec des amis et les villageois. Grâce à l'exposition de peintures et sculptures qu'il a mis en place pour l'occasion, ses partenaires de pétanque découvrent le travail de ce grand artiste.



*Emmanuelle, 1977-1978*



Enrico Campagnola devant son atelier de Saint-Martin-de-Brômes

#### Retour sur le parcours de cet artiste

**Enrico Campagnola** est né en 1911 à Possagno (Vénétie, Italie). Très jeune, il modèle des figurines de terre et délaisse les cours pour s'adonner à son art. En 1928, sa famille fuit le fascisme et s'installe à Besançon. Enrico Campagnola suit les cours d'un atelier de sculpture. Grâce à un concours, il poursuit ses études à l'Académie royale des Beaux-Arts de Rome, jusqu'au professorat obtenu à 23 ans. De retour à Besançon, il enseigne à l'école des Beaux-Arts. Après la guerre, il réalise quelques monuments dans la région. En 1947, à Paris, il occupe un poste de dessinateur-graveur à l'Office central de l'imagerie. La nuit, il réalise des oeuvres qui s'accumulent, sont offertes ou partent vers Besançon pour la Galerie Demenge.

### La révélation

Distingué par le prix du Concours International de Deauville en 1954, avec le « Nu aux coquillages », les retombées médiatiques, le projettent vers une nouvelle carrière de peintre. Il expose à Paris en 1955, puis l'année suivante à New-York ; enchaine les expositions à Paris et aux Etats-Unis. La critique et la presse font l'éloge de son talent. Les personnages aux grands yeux noirs fascinants, séduisent.

Son travail est marqué par son goût de la construction et du volume. Son évolution est faite de contrastes intenses et de nuances subtiles. Dominées par une explosion de couleurs, ses peintures atteignent une délicatesse des tons. Rudes en apparence, ses sculptures faites de fer, de pierres, de bois, sont d'une surprenante douceur. Ses dessins ont des reliefs saisissants donnés par des éclairages et des ombres qu'il sait équilibrer avec maîtrise. La permanence de la femme dans ses œuvres illustre son inépuisable amour de la beauté.

Il vivra en alternance entre Saint-Martin-de-Brômes, Paris et Besançon où il décède le 24 mars 1984.



L'été vers 1976-1978

Dès 1985, une Association « ESPACES Enrico CAMPAGNOLA » née de la volonté de Suzanne Bret, afin de faire reconnaître l'artiste qu'elle avait découvert en 1954. Vous pouvez retrouver une page dédiée à Enrico Campagnola sur le site internet communal et par le lien découvrir le musée virtuel de l'Association.

Pour aller plus loin dans la connaissance de cet artiste il est à noter la parution d'un bel ouvrage d'Emmanuel BREON et Suzanne BRET ***Enrico Campagnola : Sculpteur et peintre*** Edition Somogy, 2015, Paris, contenant 1DVD interactif du catalogue raisonné de 2 315 œuvres

Disponible en prêt à la bibliothèque du village ou à l'achat sur internet et dans les librairies.

**Laurence Dépieds**

## LA GRANDE FONTAINE

### Là où il est question de salubrité publique

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'importance de la salubrité publique grandissante, les communes se dotèrent de fontaines et lavoirs publics. Les fontaines possédaient alors une double fonction publique d'alimentation en eau et d'embellissement, devenant même des éléments de prestige. Il n'est guère de communes qui résistèrent à cette volonté nationale et les petits villages n'y échappèrent pas non plus, construisant leurs fontaines quelquefois associées à un lavoir, adossées à un mur ou simplement isolées, constituant l'élément central d'une place.

A Saint-Martin, c'est bien une fontaine de prestige qui fut bâtie en 1845 sur la petite place au cœur du village, en reconstruction d'une plus ancienne en lieu et place. Comme ailleurs, les nombreuses délibérations du conseil municipal, sur les sources et fontaines, montrent l'importance impérieuse de l'entretien de ces dernières et les finances engagées dans de tels projets.

Depuis ces dernières années et surtout avec l'arrivée de l'eau dans les maisons (1957 à Saint-Martin), l'usage des fontaines est tombé en désuétude. Leur fonction première perdue, elles sont devenues des éléments majeurs du patrimoine.



Photo LD

Pour comprendre l'importance et l'histoire de la grande fontaine, comme on la nomme, il a fallu faire un parcours dans les archives communales déposées au département (série E DEP 189 14 Archives départementales des AHP, Digne).

Une première fontaine était implantée au même endroit, place de la fontaine, aujourd'hui place Arsène Burle. Le cadastre napoléonien de 1826, montre cette fontaine et son tracé. Cependant, nous ne savons que très peu de chose, hormis qu'elle était plus petite et circulaire !

Dès 1818, des échanges entre la mairie, un maçon et le préfet des Alpes de Haute-Provence indiquent des travaux importants à réaliser sur cette ancienne fontaine et son adduction.

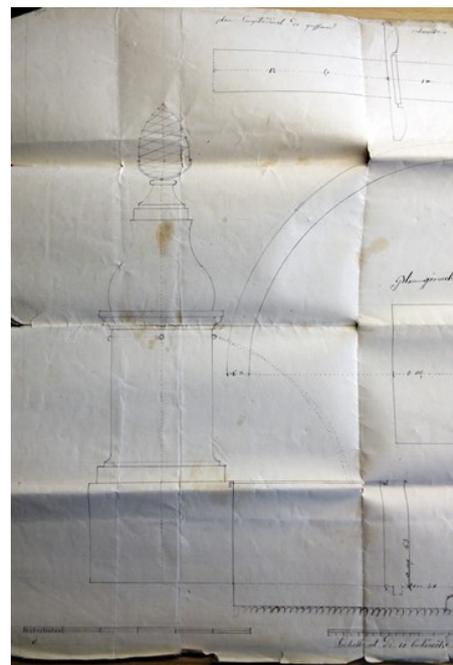
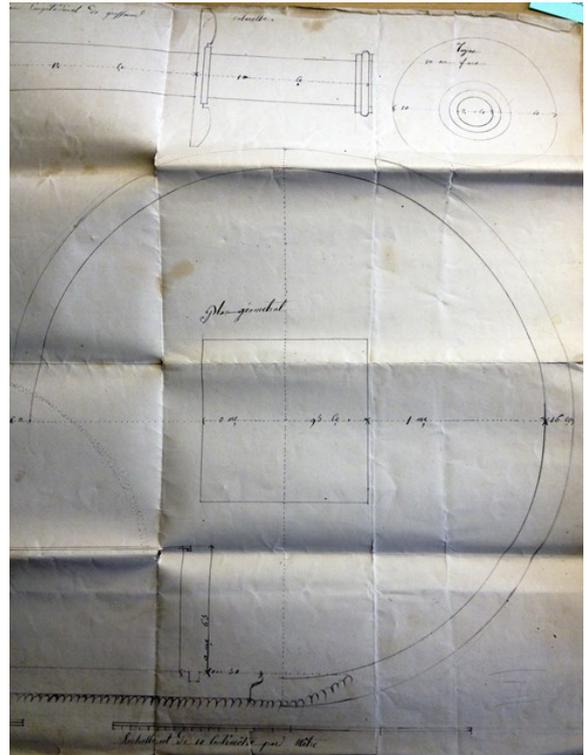
Le 8 octobre 1818, le préfet signale même l'urgence de travaux en approuvant par principe un devis. Le maçon Jean Joseph Roux, par ordre reçu du maire, a inspecté la conduite de la fontaine et précise : « qu'elle se trouve dégradée au point de ne donner plus d'eau ». Selon lui, plus de 60 mètres de conduite sont en extrême mauvais état. Il convient de les nettoyer et de reconstruire en maçonnerie la conduite d'alimentation de la fontaine.

### Projet pour une nouvelle fontaine

Le 9 juillet 1843, Marius Pascal, maçon à Saint-Martin-de-Brômes écrit au préfet afin de lui transmettre son constat d'état et le devis (daté lui du 8 avril) de reconstruction de la fontaine. En même temps, il sollicite le préfet pour l'octroi d'une aide (A quel titre le fait-il ?) et informe que les plus forts contribuables de la commune seront sollicités. Le 17 juillet, le préfet approuve le devis. Le 16 septembre, à Saint-Martin, la préfecture mandate un « maître des requêtes » afin d'établir un cahier des charges. Il prévoit que les pierres de la vieille fontaine seront conservées par la commune. Il précise que l'entrepreneur sera tenu de justifier de sa moralité, en produisant sa patente et un « certificat de bonne vie et mœurs » ; en outre, il sera tenu de donner une suffisante garantie de solvabilité jusqu'à concurrence du double du montant de l'adjudication. Les pierres employées pour les travaux devront être prises à la carrière de M. Maringuel à Gréoux ou du moins elles devront être de qualité équivalente.

La municipalité a prévu un cahier des charges très précis. Le diamètre de la fontaine sera de 3,87 mètres, au centre sera placé un « dé en pierre de taille, socle du piédestal avec corniche ». Les pierres formant le bassin mesureront 70 cm de hauteur pour 16 cm d'épaisseur. Un gland sera placé au-dessus du bloc de distribution de l'eau. Des porte-cruches et une petite porte métalliques permettant de contrôler l'arrivée d'eau seront installés. C'est M. le maire, en personne, qui désignera l'emplacement des trous des canons à eau. Le tour de la fontaine sera pavé.

Une fouille depuis le puisard de Mme Puget jusqu'à la fontaine devra aussi être faite sur une distance de 70 mètres. Elle se situe le long de la route n°2, soit la Grand Rue. Dans cette fouille, l'eau circulera dans une conduite en poterie « de la meilleure qualité possible », achetée à la fabrique de Quinson. Les tuyaux seront emboîtés et scellés, pris dans une maçonnerie de moellons au mortier de chaux et ciment de 8 cm d'épaisseur, puis déposés sur un lit de mortier de chaux et sable de 3 cm d'épaisseur.



AD04, E DEP 189 14

Le 29 septembre 1844, à midi, est signé le procès-verbal d'adjudication de reconstruction de la fontaine par le maire, Abraham Guirand, l'adjoint, Pierre Reille et un membre du conseil, Joseph Fouque.

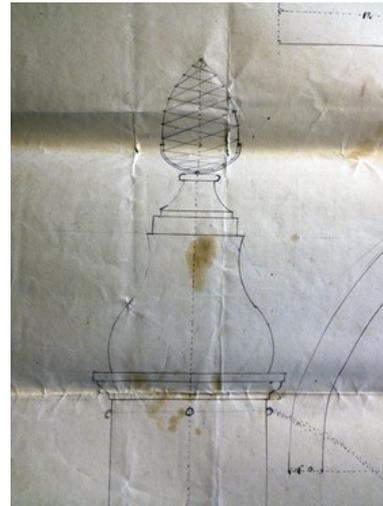
L'adjudication au rabais est obtenue pendant l'allumage du premier feu par le « sieur » Paul Augarde maçon ayant fait un rabais de 5 francs. Le coût du projet s'élève à 856 francs. Le chantier de la nouvelle fontaine est entériné par un document officiel enregistré à Valensole, le 25 novembre 1844 ; il peut enfin démarrer.

### Les travaux

Les travaux sont donc attribués à Paul Augarde, maçon de Riez, sous caution financière et morale de Marius Pascal, maçon à Saint-Martin. C'est lui qui se porte garant en apportant deux terres situées à Saint-Martin dont le prix représente le double du montant des travaux, comme prévu. Les travaux devront être réalisés dans un délai de 6 mois, 3 pour la fontaine et 3 pour la tranchée.

Nous n'avons pas d'information sur le déroulement du chantier en lui-même. Nous savons que son délai sera respecté. Un document de vérification du chantier, daté du 1<sup>er</sup> septembre 1845, témoignant de la fin du chantier et de sa conformité, nous apporte quelques informations. Ce certificat de conformité comme nous l'appellerions aujourd'hui a été réalisé par un autre maçon Riézois, Joseph Simon Maurel.

Tout d'abord, la taille du bassin de la fontaine est 88 cm supérieure à ce qui avait été prévu. Ce qui semble ne pas trop poser de problème. Les porte-cruches pèsent 25 kg de plus que ceux prévus dans le projet. Enfin, le maçon a installé une simple boule au sommet de la fontaine et non un gland. Le vérificateur stipule que cela compense le prix de la plus grande dimension du bassin.



AD04, E DEP 189 14

### Question d'entretien

Point unique d'approvisionnement en eau potable du village jusqu'à la construction dans les années 1900, de la petite fontaine, la grande fontaine a été pendant longtemps au cœur des discussions des conseils municipaux.

Les délibérations attestent des dépenses liées à son entretien. La plus importante dès 1896, soit 51 ans après l'achèvement des travaux, des réparations des canalisations doivent être entreprises.

Depuis l'arrivée de l'eau dans les maisons. L'usage de la fontaine et par là-même son entretien, n'a plus été une priorité pour les édiles locaux. Sa fonction initiale perdue, lentement, nous l'avons laissé se recouvrir d'un épais manteau de calcaire sur le bloc de distribution. Le tuf, aussi étonnant et beau par l'aspect qu'il conférait à la fontaine, n'en était pas moins l'ennemi premier. Cette roche sédimentaire formée par dépôt de calcaire contenu dans l'eau sur des mousses est un processus géologique sans fin. Une fois les mousses recouvertes de calcaire, celle-ci repoussent et le tuf se reforme. Ainsi, la fontaine prenait du poids et l'ouvrage en souffrait, l'étanchéité n'étant plus assurée. Cet aspect insolite de la fontaine a souvent été noté dans les guides touristiques ou l'on devait montrer des photos du début du siècle pour comprendre son architecture.

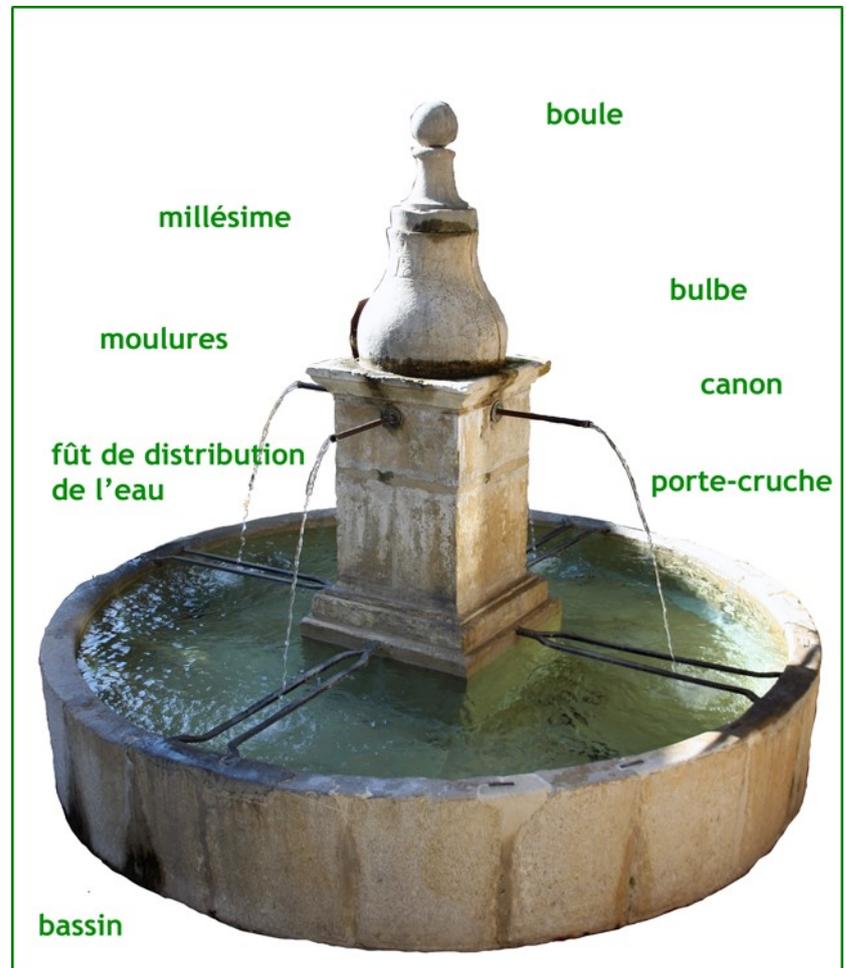
La restauration des années 2000 a permis outre la préservation de l'édifice, sa redécouverte.

### La fontaine, élément de description architecturale

Il s'agit bien ici de ce que l'on appelle une fontaine de prestige. Construit en pierres de taille galbées, posées de chant, le grand bassin est de forme circulaire. Les pierres sont jointoyées afin d'assurer l'étanchéité du bassin.

Au centre du bassin, le bloc ou fût de distribution de l'eau, de forme rectangulaire, est fait en pierre portant moulures en partie basse et haute. A sommet du fût de distribution, un bulbe surmonté d'une boule, constitue l'élément décoratif majeur. C'est lui qui porte le millésime 1845.

L'eau s'écoule depuis le bloc de distribution par quatre longs canons métalliques. Ils permettent de déporter l'eau et ainsi de remplir plus facilement les récipients posés sur les porte-cruches métalliques.



La fontaine alimente par sa surverse un chiffonnier construit dans les années 1950. Puis l'eau s'écoule jusqu'au lavoir par un petit canal aérien, du plus bel effet, qui longe et coupe la ruelle.

En passant, regardez, écoutez-là, elle qui anime depuis plus de 150 ans la vie des Saint-Martinois.

## Notre langue française

Les étrangers et pas seulement eux éprouvent une extrême difficulté à apprendre et à parler la langue française, et il ne faut pas s'en étonner car elle peut, parfois, paraître illogique.

Pour exemples :

Ils expédient leurs lettres, c'est un bon expédient.

Ces enfants se parent de fleurs pour leur parent.

Nos intentions sont que nous intentions un procès.

Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?

Ils résident à Paris chez le résident d'un pays étranger.

Les poissons affluent d'un affluent du fleuve.

Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.

Nous portions nos portions.

Nous relations de relations intéressantes.

Nous inspections les inspections elles-mêmes.

Il convient qu'ils convient leurs amis.

Ils ont un caractère violent, ils violent leurs promesses.

Je loue mon locataire car je loue et, je loue mon appartement (louanges, donner et prendre en location).

La tache tient à l'attache de la tâche (en un peu plus clair : la tache est la conséquence de l'étroite dépendance aux actes du métier !).

Mes fils ont coupés mes fils (lesquels ont été coupés ?).

Les poules du couvent couvent (en parlant de gallinacés).

Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent.

Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

Connaitre ses tares (son héritage génétique ou le poids des contenants ?).

Louis Jouvet (grand acteur du siècle dernier) disait : « mettre de l'art dans sa vie et de la vie dans l'art ». De lard ma vie est faite, dirait le charcutier.

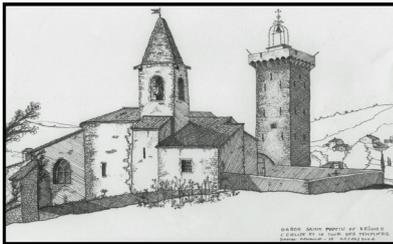
Le jeûne du jeune fut le début de son anorexie.

Il voit la joue, il joue de sa voix et il joue sur sa voie.

Je suis content qu'ils content cette histoire.

Idée sortit d'un almanach et complétée par mes soins.

Alain Décanis



## COMMERCANTS, ARTISANS ...



**Ouverture  
fin-Avril  
2016**

# Le Bien Être Diététique

Corélia vous propose :

- Sandwiches de saisons
- Salades variées
- Paninis boulangers
- Burgers végétariens
- L'idée du jour
- Desserts
- Boissons • Thé et Café

 FAIT MAISON

Du lundi au vendredi  
8h30 - 14h30

Route de Marseille  
Feu Rouge Intermaché  
Face à la Gendarmerie - Manosque

Possibilité de réserver votre repas au :

**07 68 47 41 20** 

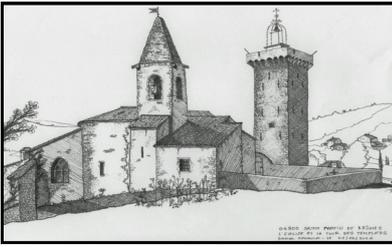



Ferrure de concours  
Ferrure d'endurance  
Ferrure de course  
Orthopédie

**Christophe LOZZA**  
06.88.92.36.31

<http://www.christophe-marechal-ferrant.fr>  
[contact@christophe-marechal-ferrant.fr](mailto:contact@christophe-marechal-ferrant.fr)

Vous êtes nouveau commerçant, artisan, profession libérale, installé à  
Saint-Martin-de-Brômes.  
Faites-vous connaître en Mairie pour paraître dans le Bulletin Municipal  
Du Haut de la Tour.



## INFO

### Visite du Musée et de l'Eglise

Le musée est ouvert, du 13 juin au 18 septembre 2016, tous les après-midi :

- ◆ juin et septembre de 15h00 à 18h00
  - ◆ juillet et août de 15h00 à 19h00
- excepté le mardi.

Une visite commentée du musée et de l'église vous sera proposée gratuitement.

### Vide greniers

Le vide greniers aura lieu le 14 juillet 2016

Les inscriptions se font en Mairie.

N'oubliez pas votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### Soirée DLVA

Le jeudi 6 juillet 2016 à 16h00 « Les Clandestines »  
Place de la Fontaine  
World / Pop Rock

### Bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h00 animée par Denise.

Elle offre de nombreux ouvrages : Romans policier, Terroir, Histoire etc... Pour le bonheur des lectrices et lecteurs.

Fermeture du 28 juillet au 28 août 2016

D.G

### Recrutement saisonnier

La commune de Saint-Martin-de-Brômes recrute un agent d'entretien saisonnier pour un CDD du 18 juillet au 12 août 2016

Objet de la mission :

- Entretien : Espaces verts, Voirie Communale
- Arrosage

Condition :

- Permis B exigé

Veuillez déposer, vos CV et lettre de motivation en Mairie avant : le 1 juillet 2016

## Incendies de forêt et Obligation Légale de Débroussaillage

Dans le but de limiter l'impact des incendies de forêt, la législation française prévoit une obligation de débroussaillage. Cette obligation est portée par le Code Forestier dont une nouvelle version est entrée en vigueur le 1er juillet 2012. Pour les Alpes de Haute-Provence, un arrêté préfectoral de juillet 2013 précise les modalités pratiques de mise en œuvre du débroussaillage. Voici, sous forme de synthèse, les éléments principaux qu'il faut retenir de ces réglementations.

### Code Forestier

#### **article L.131-10 :**

Le débroussaillage est une opération de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Cette opération assure une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

#### **article L.134-6 :**

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont **obligatoires** et s'appliquent de la manière suivante :

Pour les terrains situés dans les zones urbaines (zones "U" du Plan Local d'Urbanisme), ainsi que pour ceux servant d'assiette à quelques opérations régies par le code de l'urbanisme (notamment les campings), le débroussaillage est à effectuer sur la totalité de la propriété, même en l'absence de construction.

Hors zone urbaine ou en limite (zones "NC", "ND", "NA", *etc.*), les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'appliquent aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres, **sans tenir compte des limites de propriété**, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

#### **article L.134-8 :**

Les travaux sont à la charge du propriétaire des constructions, chantiers et installations de toute nature.

#### **articles L131-12 et -14 :**

Lorsque le propriétaire d'un bâti doit effectuer son débroussaillage jusque sur le terrain de son voisin, ce dernier doit en être informé et donner son autorisation. Il ne peut s'opposer à la réalisation des travaux mais peut toutefois les réaliser lui-même. En cas de refus d'accès à sa propriété ou à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, l'obligation de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé est mise à la charge du voisin.

### Arrêté Préfectoral N°2013-1473 du 04/07/2013

#### • **modalités techniques :**

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé (n° sur le schéma) :

- (1) la coupe et l'élimination de la végétation ligneuse basse ;
- (2) la coupe et l'élimination des arbres et arbustes, morts, dépérissants ou sans avenir ;
- (3) la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 (deux virgule cinq) mètres ;
- (4) la coupe et l'élimination de tous les végétaux dans le périmètre d'une construction de telle sorte que celle-ci soit à une distance d'au minimum 3 (trois) mètres des végétaux conservés, houppiers compris ;
- (5) l'élagage des arbres de 3 (trois) mètres et plus conservés à un minimum de 2 (deux) mètres de hauteur ;
- (6) la coupe et l'élimination de tous les végétaux situés à l'aplomb de la chaussées des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 (quatre) mètres.
- (7) l'élimination de tous les rémanents (résidus végétaux issus des opérations de débroussaillage).

Schéma d'une habitation  
**AVANT**  
débroussaillage.

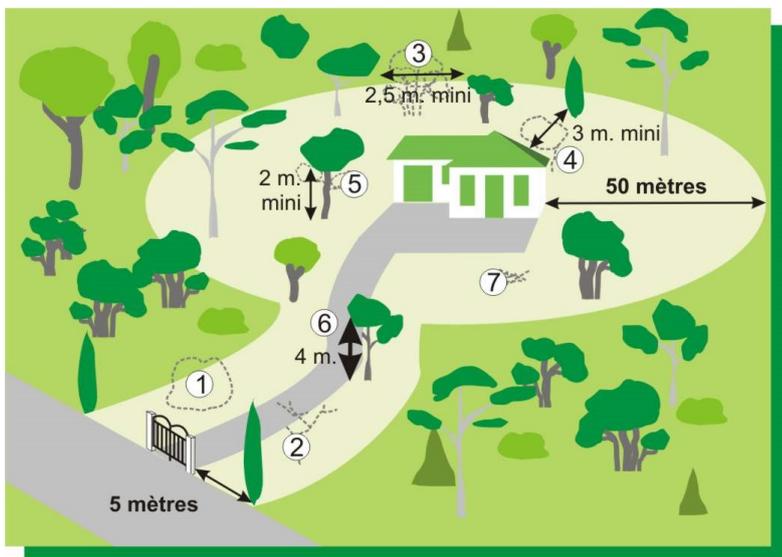
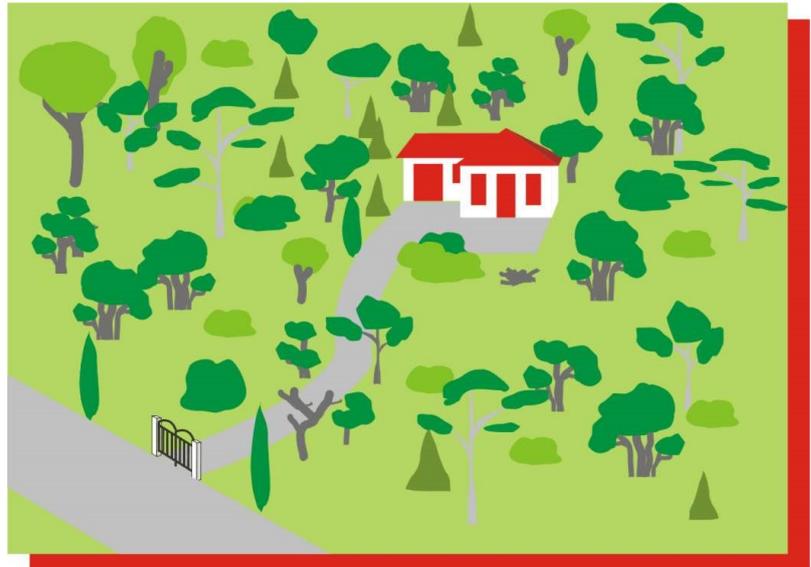


Schéma de la même  
habitation **APRES**  
débroussaillage, en  
respectant les 7 points de  
l'arrêté préfectoral

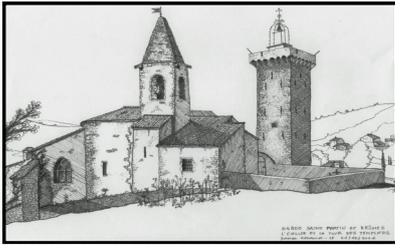
A noter que, par dérogation aux dispositions énoncées précédemment :

- ◆ les terrains agricoles, les vergers et oliveraies cultivés et régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique ;
- ◆ les arbres remarquables (éléments du patrimoine, arbres sénescents et/ou d'intérêt biologique) situés à moins de 3 (trois) mètres, houppiers compris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 (cinq) mètres, houppier compris.
- ◆ les haies peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de la végétation environnante d'au moins 5 (cinq) mètres, houppier compris.

Document réalisé par :



Pôle DFCI 04/05  
Z.A. La Carrière  
04130 VOLX



## La Vie du Village

### Joie et Création

### SEANCES DE RELAXATION

Avec l'association "JOIE ET CREATION"

Un moment pour soi :

- \* Bien-être, détente corporelle
- \* Équilibre émotionnel
- \* Calme de l'esprit
- \* Capacité de régénération

Le premier et le dernier lundi de chaque mois

De 17h à 19h dans la salle polyvalente  
de  
SAINT MARTIN DE BROMES

Pour tous renseignements et inscriptions  
Tel : 06 22 12 52 59 - Mail : [dory0405@live.fr](mailto:dory0405@live.fr)

## Comité des Fêtes



Avec l'arrivée des cigales et des jours ensoleillés, le Comité des Fêtes est heureux de vous informer des festivités prochaines.

Cette année, la "Soirée Grillades" se déroulera le samedi 25 juin sur la place du village.

En ce qui concerne les modalités d'inscription, elles vous seront prochainement communiquées par voie d'affichage dans le village.

Au mois d'août, nous profiterons de la Fête du village les 5, 6, 7 durant laquelle nous retrouverons les soirées dansantes, les jeux d'enfants, le feu d'artifice, le fameux "Aioli" et enfin le Loto pour se détendre à l'ombre des arbres !!

Elle sera précédée par la semaine "Bouliste" du 4 jusqu'au 10 août.

Afin de financer une partie de la fête, nous débuterons la quête dans notre beau village à la mi-juin, vêtus de nos magnifiques tee-shirts bleus !

En souhaitant vous retrouver très nombreux prochainement !

A très bientôt.

L'équipe du Comité des Fêtes



<b>COSM</b>
-------------

La fin de saison approche, et le bilan final sera dressé lors de la prochaine assemblée générale en juin (04 /06/2016), mais nous pouvons dès à présent tirer les premiers enseignements de la saison 2015/2016.

A l'heure où le football dans le district des Alpes (04 & 05) enregistre chaque année des forfaits, des fusions de clubs ou des arrêts d'activité en nombre important, le C.O.S.M. est pour l'instant toujours en activité et va fêter ses 30 ans (32 ans exactement) d'existence.

Pour un village de 500 habitants c'est tout de même une belle réussite.

La saison 2015/2016 est sur le point de se terminer pour l'équipe senior engagée en championnat (1<sup>ère</sup> division).

#### Equipe senior

(Alain BURLE - Joseph VASSEUR - Sébastien PAYAN)

Quand en 2012 nous avons décidé de repartir en senior avec 8 gamins de 17 & 18 ans encadrés de quelques anciens nous savions que la tâche serait dure dans un championnat de 1<sup>ère</sup> division ou la jeunesse et le manque d'expérience ne sont pas souvent gage de réussite.

Force est de constater que 4 saisons plus tard la mayonnaise a bien pris et le groupe composé de 20 joueurs en majorité des Saint Martinois a trouvé son équilibre sur et en dehors du terrain.

Les résultats s'en ressentent, et après un excellent début de saison, nous avons fait la course en tête depuis septembre.

L'accession en PHC est donc toujours d'actualité.

Cependant le match joué à Ste tulle le 10 avril a été arrêté suite à l'agression dont nous avons été victime sur et en dehors du terrain.

Cette « péripétie » qui n'a rien à voir avec ce que l'on attend du sport, nous oblige à être patient et attendre la décision de la commission de discipline du District des Alpes qui doit statuer d'ici la fin mai.

L'accession en PHC est liée à ce résultat. (tableau des résultats ci après)

A l'heure actuelle et en attendant cette décision nous sommes 1<sup>er</sup> ex æquo avec Reillanne 2 et Corbières (il nous manque donc 1 point) avec la meilleure attaque et la meilleure défense.

L'effectif est composé à 80% de Saint Martinois et beaucoup de personnes reviennent au stade le dimanche après midi pour encourager nos jeunes c'est la première grande satisfaction.

Rien que pour cela la saison est réussit.

La saison prochaine je l'espère en division supérieure, quelques joueurs (3 ou 4) devraient prendre du recul et ne plus être disponibles tous les dimanches, ils sont d'ores et déjà remplacés par de jeunes Saint Martinois, qui viennent ou reviennent « signer » au COSM.

La façon dont nous essayons d'aborder le football et l'ambiance qui existe actuellement ne sont pas étrangères à cela.

#### Equipe vétérans

(Alain BURLE)

Cette équipe composée d'anciens a connu cette saison quelques petits problèmes d'effectif.

En effet, depuis maintenant 10 ans le vendredi soir un groupe de 20 joueurs faisait vivre cette équipe, mais les années ont passé, une majorité approche ou ont dépassé la cinquantaine, et les blessures dues à l'âge sont de plus en plus nombreuses, ce qui occasionne des difficultés d'effectif.

Nous n'avons pas réussi à rajeunir l'effectif, comme les équipes que nous rencontrons. Lors de la prochaine A.G. nous aborderons ce sujet afin de trouver une solution.

#### ECOLE DE FOOTBALL

Cette saison nous avons relancé l'école de football.

Tous les mercredi sous la responsabilité de :

Ching et Franck pour les plus petits

Claude et Charles pour les moyens

Gilbert, Alexis, Ludovic & Bastien pour les plus grands

Nos jeunes découvrent et pratiquent le football.

Cette saison nous avons fait le choix de ne pas engager tous ces jeunes en plateau pour les petits et en compétition pour les grands, afin de leur permettre de découvrir le jeu sans enjeu.

La saison prochaine il faudra passer le pas afin qu'ils découvrent autre chose et pour permettre au C.O.S.M. de remplir ces engagements envers le District des Alpes.

Nous espérons que tous les enfants ont apprécié cette activité.  
La saison n'est pas encore terminée mais d'ores et déjà,  
tous les éducateurs vous donnent et leur donnent rendez vous à la rentrée de septembre.

Extra sportif / vie du club

**Assemblée générale du C.O.S.M.  
Samedi 04 juin 2016  
à 18 heures**

**FÊTE DES 30 ANS DU C.O.S.M.  
SAMEDI 02 JUILLET 2016**  
Toute la journée sur le stade (midi & soir)  
Rétrospective du club, album photos, animations, etc.

Les invitations sont et vont être expédiées, et vous serez tenus au courant par affichage sur les panneaux  
Nous comptons sur votre présence et votre soutien pour continuer à faire vivre et progresser notre club.

Alain BURLE

<b>CALENDRIER SENIOR</b>				
<b>SAISON 2015-2016</b>				
<b>1ere division - poule 2</b>				
<b>AUTOMNE</b>				
06/09/2015	coupe	C.O.S.M.	PUIMOISSON RIEZ(PHB)	1--2
13/09/2015	1	C.O.S.M.	VINON 2	2--2
20/09/2015	2	C.O.S.M.	STE TULLE 3	7--3
04/10/2015	3	ASVG 2	C.O.S.M.	2--5
11/10/2015	4	C.O.S.M.	DAUPHIN	1--0
18/10/2015	5	PIERREVERT 2	C.O.S.M.	0--7
25/10/2015	6	C.O.S.M.	CORBIERES	1--1
01/11/2015	coupe	C.O.S.M.	LA SAULCE 2	3--0
08/11/2015	7	CERESTE REIL-LANNE 2	C.O.S.M.	0--3
06/12/2015	1	LA SAULCE 2	C.O.S.M.	0--7
13/12/2015	coupe	C.O.S.M.	VEYNES (PHB)	1--3
<b>PRINTEMPS</b>				
14/02/2016	8	C.O.S.M.	LA SAULCE 2	reporté au 13/03
28./02/2016	9	STE TULLE 2	C.O.S.M.	reporté au 10/04
06/03/2016	10	C.O.S.M.	ASVG 2	4--1
13/03/2016	8	C.O.S.M.	LA SAULCE 2	3--0
20/03/2016	11	DAUPHIN	C.O.S.M.	1--1
03/04/2016	12	C.O.S.M.	PIERREVERT 2	2--1
10/04/2016	9	STE TULLE 2	C.O.S.M.	
24/04/2016	13	CORBIERES	C.O.S.M.	2--0
08/05/2016	14	C.O.S.M.	CERESTE REIL-LANNE 2	1--1



## Ateliers Chanson et Guitare

Avec la nouvelle année, nos ateliers des mercredi et jeudi salle des fêtes ont pu reprendre régulièrement, animés par Pierre Méric pour la musique et l'écriture, et Sylvie Sidlaréwicz pour le dessin et la peinture, Le travail de Sylvie nous a permis de les développer, accueillant une vingtaine d'enfants et quelques adultes, plus de nombreux visiteurs et sympathisants. Cette expérience devrait favoriser la diffusion des créations et autres prestations de notre Association plus particulièrement avec d'autres structures essentiellement du territoire de la DLVA.

Pour le Printemps des poètes 2016

"ARTS POETIQUES" (De la musique EN toutes choses)

Mercredi 16 mars – l'atelier arts graphiques animé par Sylvie Sidlaréwicz avec la participation de Catherine Signé a reçu de nombreux adhérents et sympathisants autour de l'exposition de réalisations, en particulier des enfants.

Jeudi 17 mars : Pierre Méric chantait des poètes en compagnie de la Contrebasse de Claude Giovannella pour un cercle découvrant avec bonheur l'éclectisme et l'actualité de ce type de répertoire... l'exposition recevant de nombreuses visites.

Portes ouvertes mercredi 18 & jeudi 19 mai après-midi (Salle des fêtes)

- \* Sylvie Sidlaréwicz – peintre, auteur, illustrateur, animatrice d'ateliers... expose ses réalisations ; échange sur son art avec d'autres artistes et/ou amateurs.
- \* Catherine Signé (ex peintre sur faïence de Moustiers) expose quelques créations.
- \* Pierre Méric propose ses expériences de musicien, compositeur et poète, apprentissage de la guitare, connaissance de la musique et de la chanson, échange et coopère à des projets individuels ou collectifs de répertoires musique et chanson tous styles "actuelles depuis l'an pèbre jusqu'à plus l'infini !".
- \* Claude Giovannella = bassiste et contrebassiste intermittent du spectacle, de nos groupes depuis 25 ans : variétés, jazz, blues, musiques traditionnelles (Oc', provençale, irlandaise...) : moment récital jeudi 19 mai vers 17h.

... à mieux mettre en œuvre avec vos offres et demandes !

Ce mois de mai nous serons de nouveau présents chaque lundi matin avec le « Petit Marché ».

Fête des Grands Chemins (39ème anniversaire) : lundi 4 juillet journée complète.

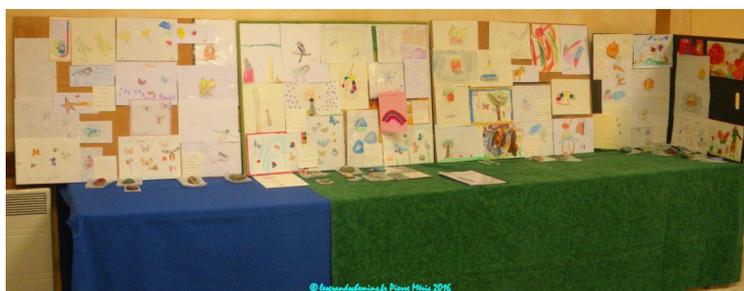
Avec animation vers le Petit Marché le matin chansons vivantes à la carte avec notre sonorisation.

<http://www.lesgrandschemins.fr>

Contact 04.92.74.85.81



Le Président : Pierre MERIC



<b>FOYER RURAL</b>
--------------------

**Calendrier des manifestations et activités de mai à juillet 2016**

Dimanche 22 mai	Journée	Spectacle son et lumière illustrant l'œuvre de Chagall dans les Carrières de Lumière (Baux de Provence) Prix : 10 ou 12 € selon le nombre de participants Inscription au plus tard le vendredi 20 mai au 06 18 68 31 47 Co-voiturage – Départ de la Place de la Libération à 9h30 Midi : pique-nique sorti du sac.
Dimanche 12 juin	Journée	Croisière dans les Calanques de Cassis au départ de Cassis. Prix : 19 ou 22 € selon le nombre de participants Inscription au plus tard le vendredi 10 juin au 06 18 68 31 47 Co-voiturage – Départ de la Place de la Libération à 8h00 Midi : pique-nique sorti du sac
Mardi 14 juin	12h00	Pique-nique avec les Aînés du Colostre, dans le sous-bois derrière le stade de football de Saint-Martin de Brômes. Apéritif offert. Réservation avant le 12 juin au 04 92 77 65 92 Chacun apporte son repas, couverts, assiettes, verres, serviettes, etc., ainsi que les boissons pour le repas. Les tables et les chaises seront mises à disposition par la Mairie. Après-midi cartes et boules.
Vendredi 24 juin	17h00	« Club du livre » dans la bibliothèque. Commentaires et discussion sur le roman « Mariage de saison » de Jean-Philippe Blondel. Contact : Monique Lopez-Fierobe au 04 92 75 80 46
Jeudi 14 juillet	20h00	Repas inter-associatif sur la Place de la Libération.
Jeudi 28 juillet à Dimanche 31 juillet		Festival « Les Coups de Cœur de Saint-Martin de Brômes » Dans la cour de la bibliothèque de Saint-Martin de Brômes. Réservation possible au 06 09 94 66 15 ou 04 92 71 19 61 Informations ultérieures par voie d'affichage.
Jeudi 28 juillet	21h00	« Parle-moi d'amour » de Philippe Claudel Par la troupe « l'ivre Cie »
Vendredi 29 juillet	21h00	« Sur l'Homme, par l'Homme et pour l'Homme », un spectacle écrit et interprété par Marie Den Baës. Mémoire théâtral sur Jean-Louis Barrault, sa vie, au travers de ses rencontres avec les œuvres et les hommes qui l'ont forgé.
Samedi 30 juillet	21h00	« Camille Claudel », pièce de et avec Christine Farré.
Dimanche 31 juillet	21h00	« Do Ré Mi Fashion », un spectacle d'humour musical avec Aurore Bouston, Marion Lépine et Isa Fleur.

### Ateliers permanents

- Gymnastique : tous les jeudis de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente.
  - Step : tous les mercredis de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente.
- Scrabble duplicate : tous les mercredis de 15h00 à 17h30 dans la bibliothèque.
  - Chorale : tous les mercredis de 17h15 à 19h00 dans la salle polyvalente.
    - Club de lecture : bimestriel dans la bibliothèque.

## LES SAYNETES

### 7<sup>ème</sup> Festival de Saynètes

Pour la septième année consécutive, une scène et un superbe rideau rouge ont été dressés dans la Salle Polyvalente de la Mairie de Saint-Martin-de-Brômes. Là, une cinquantaine de saint-martinois ont offert avec enthousiasme le 7<sup>ème</sup> Festival de saynètes, intitulé «Le Manteau de Brômes ». Créé par Alain Jarrige (qui nous a quittés en septembre 2015), ce festival de saynètes, proposé par le Foyer Rural, est, une nouvelle fois, l'occasion pour les Saint-Martinois d'exprimer leur amour du théâtre. Car ce spectacle, composé de sept courtes pièces, est un produit 100% local. Le principe est simple : un auteur régional (pourquoi pas vous ?) écrit une courte pièce... que des amateurs transforment en spectacle. La metteuse en scène, Mireille Chong (que l'on connaît aussi comme chef de la chorale de Saint-Martin-de-Brômes) reprend le flambeau d'Alain Jarrige. Elle est entourée d'une équipe foisonnante d'auteurs dramatiques, d'assistants techniques son et lumières, de décorateurs et accessoiristes, de costumiers, etc. Et de comédiens, parmi lesquels une star est née, applaudie à tout rompre (chose unique dans l'histoire du « Manteau de Brômes » !) en plein milieu de la saynète. Personne n'a résisté à la visite de cette vieille dame chez l'écrivain public, pour une lettre d'amour qu'elle s'écrirait à elle-même ! Mado Depieds a eu les félicitations et les remerciements d'un nombreux public, y compris de religieuses venues de Riez ! Mais il ne faut pas oublier la jeune génération qui a été saluée sous un tonnerre d'applaudissements : Melissa Gebelin, Ilan et Stella Ravel, Matthieu Collegia et surtout le petit Naël Gebelin pour qui on a dû rouvrir le rideau, pour une seconde salve d'applaudissements ! Le Manteau de Brômes, cette année, a vu, sur une même scène, toutes générations confondues, enfants, parents et grands-parents... faisant du « Manteau de Brômes », une grande fête familiale, partagée par un public de plus en plus nombreux. Si les soirées du vendredi et samedi ont fait hyper-complet, la matinée du dimanche a vu l'obligation de refuser des spectateurs (sécurité et espace obligeant !). Devant ce triomphe inégalé de fréquentation, une représentation supplémentaire est déjà envisagée.

Lorsque le rideau s'est ouvert sur la scène du Manteau de Brômes, les yeux furent à la fête. Et l'esprit aussi ! Car, dans de superbes décors « faits maison », les saynètes passent du rire à la poésie, du drame à la comédie. Sous le soleil de Provence, une fermière et sa petite fille écoutent la nature. L'antique Rome joue avec des proverbes. Saint-Martin-de-Brômes a sa radio libre. Un chêne de jeunesse retrouve le secret de la jeunesse. Une écrivain public connaît grandeur et servitudes, pendant que deux élégantes sans complexe, arpentent sur la Canebière. Ce tour du théâtre en sept saynètes se termina dans les coulisses d'un théâtre « Maison de poupée », en un hommage à Alain Jarrige. Abordant tous les genres, du vaudeville à la fable poétique, de la comédie dramatique au spectacle à effets spéciaux... la troupe du Manteau de Brômes (des comédiens que l'on retrouve en grande partie dans la Pastorale du 24 décembre) est désormais suivie par un fidèle public, venu de toute la région. Rendez-vous est déjà pris pour mai 2017 !



## LES AINES DU COLOSTRE

### Le Bureau a le plaisir de vous proposer les activités de mai à juillet 2016

Dimanche 29 mai (Fête des mères)	Journée	Déjeuner-croisière sur le Rhône. Temps libre à Avignon pour découvrir le palais des Papes, le Pont St Bénézet, etc. Embarquement sur le MIREIO. Passage de la grande écluse. Tarascon et son château. Déjeuner à bord. Arrivée en Arles vers 14h15. Découverte d'Arles et ses monuments romains. Départ du bus à Saint-Martin de Brômes, heure à préciser. Prix : 85€ par personne moins 15€ supportés par le club = 70€ par adhérent (80 € pour les amis) Inscription au plus tard le 1er mai par paiement d'un acompte de 20€ (par personne) par chèque au nom des Aînés de Colostre.
Mardi 14 juin	12h00	Pique-nique dans le sous-bois derrière le stade de football. Apéritif offert par le club. Chacun apporte son repas, couverts, assiettes, verres, serviettes, etc. ainsi que les boissons pour le repas. Les tables et les chaises seront mises à disposition par la Mairie. Après-midi cartes et boules.
Mardi 28 juin	14h30	Loto amical dans la salle polyvalente. suivi d'un goûter.
Jeudi 14 juillet	Journée	Brocante organisée par la Mairie sur la Place de la Libération. Stand des Aînés du Colostre avec informations de nos activités.

#### Nouvelle activité

Cours d'informatique les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

Renseignements auprès des membres du Bureau.

#### Chaque mardi à 14h30

Rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.



### Le club interrompra ses activités du lundi 1 août au lundi 5 septembre 2016

Reprise le mardi 6 septembre 2016

#### Les inscriptions à toutes les activités et / ou repas sont reçues



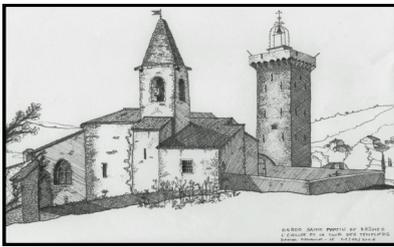
#### à Saint-Martin-de-Brômes :

au 04.92.72.74.33 de Nicole Pianetti

ou au 04 92 78 06 19 de Mado Depieds

#### à Allemagne-en-Provence :

au 04.92.77.43.39 de Marcel Erminelli



## UN PETIT COIN DE POESIE

Ce pays qu'on aime bien c'est ?

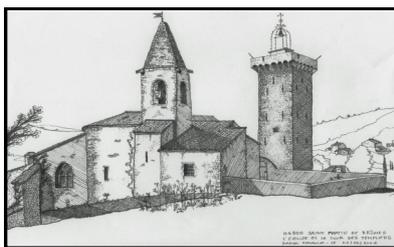
Site joli village de Haute Provence  
Aime le, c'est toute ton enfance  
Ignore jamais que dans ce beau pays  
Nulle part ailleurs si bien l'on y vit.  
Tout nous fait penser à la grande joie que l'on y éprouve

Même si quelques uns parmi nous le désapprouve  
Amoureux de cette terre, parfumée de lavande, de romarin  
Rien empêche aux intrus de passer leur chemin  
Tous les plaisirs que l'on ressent avec nos footballeurs  
Impétueux, volontaires, ou se ménage pêcheurs - chasseurs  
Nuisible ceux qui parmi nous ne se sentent pas bien ici

Demeurez cloîtres, enfermez-vous, gardez vos soucis  
Ensemble, braves gens nous formons une grande famille

Bons repas, belle fêtes, boules, Loto, Cross, Oralies,  
Réouverture des cœurs après tant de misères  
Oublions nos querelles, restons sincères  
Moment tant attendu de tous, Meilleurs vœux pour l'année 2016  
Et si je me suis permis de faire de ces dix neuf lettres un conte  
Saint-Martin-de-Brômes quant un cœur ressent il faut qu'il te raconte

Raymond SIDLAREWICZ



## ETAT CIVIL

## DECES



14 avril 2016

*Rose MONETTI*

23 avril 2016

*Marguerite NARDIN Veuve TIELON*

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles